



[Nom du Fonds/Programme Conjoint]  
**RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL SUR  
L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME<sup>1</sup>**

**1<sup>er</sup> JANVIER – 31 DECEMBRE 2011**

<p><b>Titre du Programme &amp; Référence du projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Titre du Programme: projet d'Appui aux structures du STAREC et de l'ISSSS</li><li>• Réf. du Programme (<i>le cas échéant</i>):</li><li>• Numero de référence du Projet/MPTF Office:<sup>3</sup></li></ul>	<p><b>Pays, Localité, Secteur/Thème(s) du Programme<sup>2</sup></b></p> <p><i>République démocratique du Congo</i></p> <p><i>Pays/Localité :</i></p> <hr/> <p><i>Secteur/Thème(s) :Sécurité</i></p>
<p><b>Organisations participantes</b></p> <p><i>PNUD</i></p>	<p><b>Partenaires de mise en œuvre</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ministère de l'Intérieur et gouvernements provinciaux</li></ul>
<p><b>Budget du Programme (US\$)</b></p> <p>2.642.833 dollars US</p> <p><b>Contribution du Fonds:</b> 1.130.456 dollars US</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>le cas échéant, par agence</i></li></ul> <p><b>Contribution de(s) agence(s):</b></p>	<p><b>Durée du Programme (mois)</b></p> <p>Durée totale (mois): 18 MOIS</p> <p>Date de démarrage<sup>4</sup> 1/04/2010</p>

<sup>1</sup> Le terme "programme" est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints.

<sup>2</sup> Indiquer le domaine prioritaire pour le Fonds de Consolidation de la Paix (FCP) ; le Secteur pour le Fonds fiduciaire pour l'Iraq du GNUM.

<sup>3</sup> Le numéro de référence du projet est le même que celui sur le message de notification, aussi appelé "Project ID" sur le [MPTF Office GATEWAY](#).

<sup>4</sup> La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du MPTF Office en tant qu'Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du MPTF Office ([MPTF Office GATEWAY](#)).

- *le cas échéant, par agence*

**Contribution du Gouvernement:**

- *(le cas échéant)*

**Autres Contributions [donateur(s)]:**

- *(le cas échéant)*

**TOTAL:**

Date de clôture:30/09 2011

Date de clôture opérationnelle<sup>5</sup>: 31/12 /2011

Date prévisionnelle de clôture financière :  
31/12/2011

**Evaluation du Programme**

Evaluation – *(à joindre le cas échéant)*

Oui  Non Date : dd.mm.yyyy

Evaluation à mi-parcours – *(à joindre le cas échéant)*

Oui  Non Date: \_ dd.mm.yyyy):

**Soumis par:**

- Nom: Serigne Bamba GAYE
- Titre: Chef projet
- Organisation participante (“Lead Agency”):  
PNUD
- Adresse e-mail:serigne.gaye@undp.org

**LISTE DES ACRONYMES**

CTC : Comité technique conjoint

CTL : Comité technique de liaison

ISSSS : International **Security and Stabilization Support Strategy** for Eastern Democratic Republic of the Congo

CAS/MONUSCO: Section des Affaires civiles de la Mission de Stabilisation des Nations Unies en République démocratique du Congo

STAREC : Programme de reconstruction et de stabilisation des zones sortant des conflits armés

<sup>5</sup> Concerne les activités du programme complétées par l’organisation participante responsable. Les agences concernées doivent en informer le MPTF Office.

## I. OBJECTIFS

Le projet d'appui aux structures du STAREC avait pour objectif final de consolider les acquis de la paix et créer les conditions pour la reconstruction à plus long terme à travers le renforcement de capacités des structures du STAREC, , notamment les unités chargées des fonctions centrales au niveau de la coordination interprovinciale et provinciale, le suivi et évaluation, la communication et l'appui au processus de développement des projets et de mobilisation des ressources.

De manière plus spécifique, il visait à :

- Appuyer la mise en place du STAREC à travers l'établissement et le fonctionnement de la Coordination Interprovinciale; des Comités Techniques Conjointes ainsi que leurs secrétariats au Nord Kivu, Sud Kivu, Maniema, Nord Katanga, Ituri, Haut-Uele, Bas-Uele) et la Cellule de communication du STAREC.
- Renforcer les capacités de l'Unité d'Appui à la Stabilisation (UAS).

## II. RESSOURCES

Le budget du programme d'appui aux structures du STAREC et de l'UAS s'élevait à 2.642.833 dollars US, dont 1.130.456 dollars US ont été effectivement mobilisés grâce au financement du Fonds pour la Consolidation de la Paix des Nations Unies. Le reste du budget a été mobilisé pour couvrir la deuxième phase du projet (avril 2014- juin 2014). Toutes les ressources ont été dépensées à la date de clôture du projet le 30 septembre 2011, il reste un solde de 22 741.27 USD qui constitue une réserve pour d'éventuels GMS qui seront imputés sur le projet étant donné que les CDRs finaux ne sont pas encore clôturés.

Le projet a été prolongé de 3 mois.. Il devrait initialement prendre fin en juin 2011.

Le projet a été géré par un staff international qui n'est pas pris en charge financièrement. Il a été payé sur un autre projet du PNUD, Il était appuyé par un assistant administratif et financier payé le projet.

## III. ARRANGEMENTS DE GESTION ET SUIVI DU PROGRAMME

Le projet est mis en œuvre sous l'égide du PNUD, qui a été responsable de la gestion des finances, et du suivi des résultats. Un comité composé des représentants du PNUD, du Bureau Intégré des Nations Unies, de l'Equipe STAREC et l'Unité d'Appui à la Stabilisation a été établi pour le développement du plan de travail pour la mise en œuvre du projet, et pour faire état périodiquement de l'avancement dans la mise en œuvre. Il s'est réuni deux fois.

Le suivi et évaluation de ce projet a été assuré sur la base des plans de travail développés par chaque CTC. Un système de suivi régulier, sous forme de rapports périodiques sur l'état d'avancement dans la réalisation des objectifs définis dans les plans de travail, a été établi et mis en œuvre. Ces rapports ont été acheminés au Comité de Suivi du STAREC.

#### IV. RESULTATS

##### **4.1 Appui au fonctionnement des structures de pilotage de coordination du STAREC Kinshasa et de la coordination interprovinciale à Goma**

Les loyers de la Coordination Interprovinciale basée à Kinshasa ont été régulièrement payés d'avril 2010 au mois de décembre 2011. Un bâtiment a été loué à Goma pour la coordination provinciale et les loyers régulièrement d'avril 2010 à décembre 2011. La plus part des missions du Coordonnateur Interprovincial et des membres de son équipe ont été prises en charge par le projet de même que les frais de communication. Du matériel de bureau a été fourni pour équiper la Coordination Interprovinciale à Kinshasa. Cet appui a permis à cette structure de coordination de fonctionner mais également de jouer son rôle sur le plan stratégique dans la mobilisation des ressources et la mise en œuvre de ce programme.

##### **4.2 Appui aux structures de pilotage du STAREC en province**

L'appui du projet a atteint les résultats suivants :

###### **Fonctionnement des CTC et CTL**

- Les CTC du Nord Kivu, Sud Kivu, Maniéma, du Katanga, de la Province Orientale et CTL de l'Ituri, du Bas et haut Uélé et Tanganika lesquels on reçu un appui matériel du projet : matériel de bureau et mobilier : Lap top, desktop ; imprimantes, photocopieuses, etc
- Des primes de motivation payées aux membres des secrétariats des CTC et CTL ;
- Des connexions sur Internet et un équipement informatiques ont été offerts aux CTC ;
- Les travaux de réfection des bâtiments abritant le CTC de la province orientale de même que ceux du CTL de l'Ituri sont achevés, ceux de Kalémie et de Isiro sont en cours. A Buta les travaux de réfection des bâtiments devras abriter le secrétariat du CTL n'ont pas démarré à cause de problèmes de sécurité.

Cet appui logistique a été accompagné par un appui-conseil qui a produit les résultats suivants.

- L'existence de feuilles de route au niveau de plusieurs CTC et CTL: Nord Kivu, Ituri ;
- L'existence de plans opérationnels au niveau des sous commissions (sécurité et relance économique) dans plusieurs provinces : Nord Kivu, Province orientale, Ituri
- L'élaboration de TDR pour organiser le fonctionnement des sous commissions, des CTC et CTL ;

- L'élaboration de fiches de projets qui reflètent les besoins urgents des provinces en matière de stabilisation : près de 80 élaborées par les sous commissions des CTC dans toutes les provinces ;
- Le fonctionnement assez régulier des CTC et CTL présidés par les Gouverneurs et le Représentant de la MONUSCO à l'exception de ceux du Bas et Haut et Uélé ;
- L'appropriation nationale du STAREC : les comptes rendus de réunions du CTC ainsi que les convocations sont faits par la partie nationale, au début du projet, ils étaient faits par l'US, plusieurs missions ont été organisées par les autorités provinciales sur le terrain pour sensibiliser les populations sur le STAREC ;
- Des outils de pilotage des CTC et CTL, qui définissent les rôles et responsabilités de ses membres.

**Ainsi**, la stabilisation est maintenant intégrée dans le dispositif de planification et dans le discours politique au niveau des provinces grâce aux réalisations concrètes sur le terrain: routes, commissariats, prisons, bâtiments administratifs, mais également à la visibilité des CTC et CTL qui sont des structures de pilotage, mais surtout de concertation et de dialogue entre les acteurs nationaux les partenaires au développement et la MONUSCO. Les provinces qui ont des CTC dynamiques comme le Nord et Sud Kivu sont celles qui captent le plus de financement, à l'inverse celles qui ont des CTC et CTL peu fonctionnels reçoivent moins de financement. Il y a donc une relation entre le niveau de fonctionnement et d'engagement des CTC et CTL et le montant des financements octroyés dans le cadre de l'ISSSS. L'appui-conseil prodigué par le projet a permis de relever de manière substantielle le fonctionnement de ces structures.

### **4.3 Appui à la cellule de communication du STAREC**

L'appui du projet à la cellule de communication s'articule en deux points :

- (1) La formation : 3 de ses 4 membres ont reçu des formations multi media : utilisation des caméras et matériel de reportage,
- (2) Equipement : le projet a équipé cette cellule en matériel audio visuel pour une couverture des activités du STAREC.

Cet appui a permis donc à la cellule de communication d'accompagner le processus d'appropriation du programme de stabilisation par les acteurs nationaux en couvrant la tenue d'ateliers organisés par le projet ou par d'autres projets qui œuvrent dans le domaine de la stabilisation -grâce à des reportages et articles dans chaque numéro de STAREC Info, un bulletin électronique, qui sort chaque semaine. Ce bulletin a largement diffusé les textes de base du STAREC, a donné la parole à aux coordonnateurs nationaux et provinciaux du STAREC. Huit numéros sont sortis entre juillet et septembre 2011. La mailing list directe du STAREC INFOS comprend : 553 adresses e-mails. A ces adresses, il faut ajouter tous les Bureaux de terrain du PNUD en RDC ainsi que le relais de dissémination fait par des agences comme OCHA et le HCR, ayant permis à environ un millier de personnes de recevoir régulièrement les éditions du « STAREC INFOS » .

#### **4.4 Appui au fonctionnement de l'Unité de stabilisation à Goma**

Le projet a appuyé l'Unité de Stabilisation avec la prise en charge du salaire de l'expert au Nord Kivu de juin 2010 à Juin 2011. Cet appui a permis à l'unité de stabilisation d'avoir une plus grande visibilité dans la province, notamment au niveau du CTC. L'expert a appuyé les CTCs, les sous-commissions techniques ainsi que les agences de mise en œuvre à mieux affiner les fiches de projet et renforcer la cohésion entre les partenaires techniques et financiers dans le cadre du STAREC/ISSSS par un échange d'informations sur différentes thématiques de la stabilisation.

#### **4.5 Partenariat et mobilisation de ressources**

Le projet a continué à développer son partenariat avec l'Unité de Stabilisation et CAS/MONUSCO et la Coordination interprovinciale même si on n'est pas parvenu à effectuer des missions communes. Néanmoins l'information a davantage circulé entre ces partenaires.

#### **4.6 Contraintes et leçons apprises**

Parmi les difficultés auxquelles, le projet a été confronté, on peut noter :

- La gestion peu transparente du matériel acheté dans certaines provinces. En effet, on ne retrouve pas certains matériels achetés au niveau des cellules de pilotage du STAREC dans certains CTC, alors qu'ils étaient destinés à renforcer les capacités de pilotage de cette structure. Le Comité Interprovincial doit rappeler aux CTCs la nécessité de gérer de manière transparente tout matériel acheté dans le cadre du projet.
  
- Le projet n'a pas mené d'activités en Equateur car dans sa planification initiale, cette province n'y figurait pas.

Au plan interne, certains bureaux de terrain ont mis du temps pour mettre en œuvre les activités programmées.

Parmi les leçons apprises, on peut retenir :

- Le STAREC a connu des avancées dans les provinces où la volonté politique était forte notamment l'implication du gouverneur et de ses ministres ;
- L'appui-conseil prodigué par le PNUD dans le cadre de ce projet a permis de produire ces résultats, cet appui doit continuer selon d'autres modalités à discuter avec les bénéficiaires,

- Les capacités des provinces en matière de planification stratégique sont encore faibles. Elles doivent être renforcées pour assurer un meilleur pilotage du STAREC et surtout articuler la stabilisation et le développement ;
- Il faut concentrer les financements dans les zones qui ont les potentialités humaines, administratives et matérielles pour appuyer la mise en œuvre des projets ;
- L'Insécurité dans certaines zones entravent ou retardent la mise en œuvre des projets ;
- L'élaboration d'une stratégie d'appropriation nationale est nécessaire pour assurer la durabilité des résultats obtenus.

## **V.FUTUR PLAN DE TRAVAIL**

Le projet a pris fin en octobre 2011.

Cependant la prolongation du STAREC jusqu'en 2014 serait une opportunité pour consolider les résultats acquis lors de la première phase 2009-2011 mais également de poser de nouveaux jalons en matière d'appui-conseil et de mobilisation de ressources et de pilotage du programme tant au niveau national et provincial.

## VI. EVALUATION EN FONCTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Objectifs	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	
<p><b>Objectif global de consolidation de la paix :</b></p> <p>Appuyer la mise en place des structures de coordination et de suivi au sein du Programme STAREC et l'UNSSSS, et notamment les unités chargées des fonctions centrales au niveau de la coordination interprovincial et provincial, le suivi et évaluation, et l'appui au processus de développement des projets et de mobilisation des ressources.</p>	<p>➔ Pourcentage des Partenaires techniques et financiers(PTF) impliqués dans la mise en œuvre ou le financement du STAREC qui reçoivent au moins une fois par trimestre des informations sur l'état d'avancement dans la réalisation des objectifs et l'utilisation des ressources : 32 délégations des bailleurs de fonds et partenaires internationaux.</p>	<p>archives des récipiendaires ; PV de réception des copies</p>	
	<p>Taux de mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du STAREC/ISSSS : cet indicateur doit être revu au vu de la seconde phase de mise en œuvre.</p>	<p>archives de la coordination</p>	
	<p>Pourcentage des plans conjoints impliquant au mois 50% des partenaires potentiels de la province (soutien financier ou technique) : 80</p>	<p>copies des plans conjoints provinciaux</p>	
<p><b>Objectifs immédiats :</b></p> <p>1. Appuyer l'Etablissement et le fonctionnement de la Coordination Interprovincial</p>			
	<p>Nombre de structures appuyées : structures mises en place et fonctionnelles : 9 CTC et CTL</p>		
	<p>Nombre de bureaux (bâtiments) et quantité d'équipements : 2 bâtiments loués, 1 réfectionné, 10 desktp, 5 lap top ; 11 imprimantes ; 7 photocopieuses</p>		
	<p>Nouveau personnel de la Coordination recruté : 0 le personnel de la coordination est détaché</p>		

Objectifs	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	
	Pourcentage du personnel de la Coordination ayant bénéficié d'une formation adaptée aux besoins du poste : 0	rapport de formation ; description de poste	
	Pourcentage des équipements prévus et disponibles pour la coordination (équipements à usage individuel et collectif) : 100	PV de réception, existence physique des matériels	
	Nombre de missions de suivi et d'évaluation conduites par la coordination interprovinciale visant le contrôle de la qualité des réalisations ou l'état d'avancement dans la réalisation des objectifs du plan de travail. : 18	Rapports de suivi ou de mission	

	Indicateurs de performance	Indicateurs de référence	Indicateurs cibles	Objectifs/ Indicateurs atteints	Raisons d'éventuel(s) écart(s)	Source de vérification	Commentaires éventuels
<b>Résultat 1 Appui au fonctionnement de la coordination nationale à Kinshasa et interprovinciale à Goma</b>							
<b>Les locaux pour l'installation des bureaux de la Coordination à Kinshasa et à Goma sont obtenus</b>	Indicateur 1.1.1	Nombre de bâtiments loués à Kinshasa et Goma	2	2		Visite locaux	
	Indicateur 1.1.2						

<b>Les équipes des secrétariats des Comités techniques disposent d'équipements nécessaires pour assurer leur fonctionnement</b>	Indicateur 1.2.1	% des Secrétariats qui reçu 80 et plus des équipements prévus	100 (9 CTC et CTL)	9		PV de réception, existence physique du matériel	
	Indicateur 1.2.2	Nombre de postes pourvus sur ceux prévus au sein des Secrétariats techniques	27	20		organigramme	Manque de volonté politique dans certaines provinces
<b>Résultat 2 Appui aux structures de pilotage du STAREC en province</b>							
<b>Résultat 2 Les members des Secretariats et Comités techniques ont sont outillés pour exercer leurs fonctions respectives</b>	Indicateur 2.1.1	% du personnel des Secrétariats des Comités techniques ayant bénéficié d'une formation et /ou d'un appui conseil adaptés aux besoins du poste	100	200 : Nord Kivu :35, Sud Kivu :45, Ituri :30, Katanga :30, Maniéma :35 ; Tanganika :25	Il fallait répondre à la forte demande en matière de formation exprimée par les provinces.	Rapports de formation ; description de poste	
	Indicateur	% du personnel des	80	100	Tous les CTC	PV de	

	2.1.2	Secrétariat techniques dote de 80% et plus d'équipements nécessaires à l'opérationnalisation du poste			et CTL ont reçu du matériel du projet.	réception existence physique du matériel	
<b>Résultat 3</b>  <b>La cellule de Communication du STAREC est renforcée en effectif et outillée en matériel pour assurer sa mission de rendre visible les actions du STAREC.</b>	Indicateur 2.2.1	% du personnel de la cellule de communication formée en multimédias	75	75(3 agents sur 4)		Rapport de formation	
	Indicateur 2.2.2	La stratégie de communication est élaborée et sa mise en œuvre effective	1	1		Existence physique du document de stratégie	

Résultats 4 : Appui à l'Unité de Stabilisation

<p><b>Résultat 4</b></p> <p><b>L'Unité de Stabilisation est renforcée</b></p>	<p>Indicateur 2.2.1</p>	<p>Nombre expert recruté</p>	<p>1</p>	<p>1</p>		<p>Paiement salaire</p>	
---	-------------------------	------------------------------	----------	----------	--	-------------------------	--